



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Garde côtière
canadienne

Canadian
Coast Guard

PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'OUEST

ÉDITION MENSUELLE N°11
29 novembre 2019



Sécurité d'abord, Service constant

Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
www.notmar.gc.ca/abonner

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité	1 - 3
Partie 2 Corrections aux cartes	4 - 12
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	13 - 15
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques	N/A
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	17 - 19

Publication des Avis aux navigateurs
Édition de l'Ouest
Édition mensuelle N°11/2019

Publié sous l'autorité de :
Programmes de la Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables
Pêches et Océans Canada
Montréal, Québec
H2Y 2E7

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2019
MPO/2019-2026
Fs152-6F-PDF
ISSN 1719-7716

Disponible sur le site Web de NOTMAR (Avis aux navigateurs) :
www.notmar.gc.ca

Available in English:
Notices to Mariners Publication
Western Edition
Monthly Edition N°11/2019

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante :

1 mille marin	=	1 852 mètres (6 076,1 pieds)
1 mille terrestre	=	1 609,3 mètres (5 280 pieds)
1 mètre	=	3,28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) dans la Partie 1, respectivement. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées par le Service hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la Partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'information maritime et formulaire de suggestion

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'information maritime et formulaire de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Service hydrographique du Canada – Information publiée dans la Partie 2 des *Avis aux navigateurs*

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur focale d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans la publication des *Livres des feux, des bouées et des signaux de brume*.

En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livres des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.

Cartes marines et publications canadiennes

Veillez consulter l'Avis No 14 de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2019* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes, veuillez vous référer au site Web suivant :

www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES – PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la *Carte n° 1 : Signes conventionnels, abréviations et termes* du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2 :

No. de la carte	Titre de la carte	Date de la dernière nouvelle édition de la carte	Système de référence géodésique	Dernière correction
1202	Cap Éternité à/to Saint-Fulgence – Nouvelle édition – 20-MAI-94 – NAD 1927			
Date de la correction hebdomadaire de la carte	6-août-1999			LNM/D 23-Jul-1999
Porter	un feu FI G			48°26'36.4"N 70°53'08.6"W
	(voir carte no. 1 P24)			(F2007-107) LF (700) MPO(6829264-01)
Modification de la carte	No. de référence Carte no. 1	No. de référence de la GCC	No. du Livre des feux	No. de référence du SHC

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **Last** (dernier) **Notice** (Avis) to (aux) **Mariners** (navigateurs) / **Date**.

LE SITE WEB DES AVIS AUX NAVIGATEURS – ÉDITIONS MENSUELLES, CORRECTIONS AUX CARTES ET ANNEXES GRAPHIQUES

Le site Web des Avis aux navigateurs permet aux utilisateurs d'accéder aux [publications des éditions mensuelles](#), aux [corrections des cartes](#) et aux [annexes graphiques](#).

Si vous désirez recevoir une notification concernant seulement les cartes qui vous intéressent, ainsi que les annexes graphiques reliées à ces cartes, et un message vous indiquant que la nouvelle publication mensuelle est maintenant en ligne, vous pouvez vous inscrire gratuitement au lien suivant : <https://www.notmar.gc.ca/email-fr.php>

De plus, la publication mensuelle et les fichiers connexes à télécharger, tels que les annexes graphiques de cartes et les diagrammes des Instructions nautiques, peuvent être obtenus en téléchargeant un seul fichier ZIP.

AVERTISSEMENTS DE NAVIGATION / AVIS À LA NAVIGATION

La Garde côtière canadienne procède à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'avertissements de navigation, anciennement nommé Avis à la navigation¹ qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction à la main sur les cartes, réimpressions ou nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avertissements de navigation qui sont diffusés par la Garde côtière canadienne jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les Avertissements de navigation en vigueur sont disponibles sur la page régionale de Navigation électronique Portail d'information maritime de la Garde côtière canadienne à <http://www.marinfo.gc.ca/e-nav>.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission des cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de bureaux d'émission d'AVNAV.

Région de l'Ouest

Centre des SCTM Prince Rupert

Garde côtière canadienne
Bag 4444
Prince Rupert BC V8J 4K2

Téléphone : (250) 627-3070

Courriel : AVNAV.SCTMPrinceRupert@innav.gc.ca

Site Web : <http://www.marinfo.gc.ca/e-nav/>

Région du Centre et de l'Arctique

*** Centre des SCTM d'Iqaluit**

En opération de la mi-mai approximativement à la fin de décembre.

Garde côtière canadienne
Case postale 189
Iqaluit NU X0A 0H0

Séries « A »

Téléphone : (867) 979-5269

Séries « H »

Téléphone : (867) 979-0310

Télécopieur : (867) 979-4264

Courriel : AVNAV.SCTMIqaluit@innav.gc.ca

Site Web : <http://www.marinfo.gc.ca/e-nav>

* Service disponible en français et en anglais.

¹ L'expression « Avis à la navigation » fut changée à « Avertissement de navigation » en janvier 2019.

INDEX

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ 1

*1101	Service hydrographique du Canada – Cartes marines.....	1
*1102	Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation.....	1
*1103	Service hydrographique du Canada – Cartes marines électroniques matricielles (BSB V3)	1
*1104	Transports Canada – Bulletin de la sécurité des navires No. 12/2019	2
*1105	Publication de la Garde côtière canadienne – Commentaires et suggestions sur les publications des Avis aux navigateurs (Notmar)	2
*1107	Kettle Island to/à Martin Point – Bouées non lumineuses déplacées.....	2
*1108	Playgreen Lake to/au Little Playgreen Lake – Bouée non lumineuse déplacée	2
*1109	Fisher Channel to/à Seaforth Channel and/et Dean Channel – Aides à la navigation fixes non lumineuses reconstruites et déplacées	2
*1115(P)	Roberts Bank – Avis de changements proposés.....	3
*1116(P)	Langley Passage, Estevan Group – Bouées non lumineuses à être enlevées	3

PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES 4

PARTIE 3 – CORRECTIONS AUX AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME 13

*1119	Aides radio à la navigation maritime 2019 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique).....	13
-------	---	----

PARTIE 4 – CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES 16N/A

PARTIE 5 – CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME 17

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1226	1	6263	2				
1509	1						
1510	1						
3053	4						
3311	4						
3479	4						
3492	3						
3533	1						
3536	1						
3671	4, 17						
3673	4, 5						
3674	5						
3676	5, 17						
3795	3						
3808	5, 6						
3825	6, 7						
3855	7, 8						
3857	8						
3910	19						
3935	8, 9						
3936	9, 10, 17, 18						
3937	10						
3938	18, 19						
3939	2, 10, 11, 17, 18						
3940	11, 18						
3943	11						
3974	11, 12, 18						
4381	1						
6259	2, 12						

***1101 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES MARINES**

CARTES	TITRE	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Cartes nouvelles					
3533	Plans - Strait of Georgia	1:30 000	07-JUIN-2019	2	20.00
Nouvelles éditions					
1226	Mouillages et Installations Portuaires/Anchorage and Harbour Installations - Haute Côte-Nord	1:50 000	25-OCT-2019	1	20.00
1509	Rivière des Prairies	1:20 000	15-NOV-2019	3	18.00
1510	Lac des Deux Montagnes	1:30 000	25-OCT-2019	1,3	18.00
4381	Mahone Bay	1:40 000	30-AOÛT-2019	1	20.00
Cartes retirées en permanence					
3536	Plans - Strait of Georgia				

***1102 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION**

NUMÉRO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
NOUVEAUX PRODUITS	
CA476719	Fogo Island Northern Portion
CA576720	Fogo Harbour
CA576721	Entrances to / Entrées à Fogo Harbour
CA576722	Joe Batt's Arm
CA576741	Martins Point
CA579260	Baie de la Tabatière
RETIRÉES EN PERMANENCE	
CA476196	Head Harbour
CA476197	Hubbards Cove

***1103 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB V3)**

CARTES	TITRE	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION
Cartes nouvelles			
RM-3533	Plans - Strait of Georgia	1:30 000	07-JUIN-2019
Nouvelles éditions			
RM-1226	Mouillages et Installations Portuaires/Anchorage and Harbour Installations - Haute Côte-Nord	1:50 000	25-OCT-2019
RM-1509	Rivière des Prairies	1:20 000	15-NOV-2019
RM-1510	Lac des Deux Montagnes	1:30 000	25-OCT-2019
RM-4381	Mahone Bay	1:40 000	30-AOÛT-2019
Cartes retirées en permanence			
RM-3536	Plans - Strait of Georgia		

***1104 TRANSPORTS CANADA – BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES NO. 12/2019**

Un nouveau **Bulletin de la sécurité des navires** a récemment été publié sur le site Web de Transports Canada à www.tc.gc.ca/bsn-ssb/.

Pour consulter ou télécharger ce bulletin, s'il vous plaît cliquer sur le lien ci-dessous :

**[Bulletin No. 12/2019](#) – Inspection et entretien des gilets de sauvetage gonflables et des vêtements de flottaison individuels
SGDDI No : 15630607**

Inscrivez-vous au [bulletin électronique](#) pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site Web.

Contactez-nous au securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca ou 1-855-859-3123 (sans frais).

***1105 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS SUR LES PUBLICATIONS DES AVIS AUX NAVIGATEURS (NOTMAR)**

Afin d'améliorer continuellement les publications des Avis aux navigateurs ainsi que d'offrir le service le plus efficace possible, l'équipe des Avis aux navigateurs invite tous les navigateurs et autres parties intéressées à soumettre leurs commentaires et suggestions sur de possibles améliorations à apporter à ses diverses publications et services à l'adresse courriel suivante : Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca

***1107 KETTLE ISLAND TO/À MARTIN POINT – BOUÉES NON LUMINEUSES DÉPLACÉES**

Référence Carte : 6259

Les bouées non lumineuses suivantes ont été déplacées en permanence :

Warrens Landing – Bouée espar - Playgreen P28	(LF 9699) :	53° 51' 00.7"N	097° 59' 43.5"W
Warrens Landing – Bouée espar - Playgreen P29	(LF 9700) :	53° 50' 57.0"N	097° 59' 43.6"W
Warrens Landing – Bouée espar - Playgreen P33	(LF 9703) :	53° 50' 29.3"N	097° 59' 45.8"W
Warrens Landing – Bouée espar - Playgreen P34	(LF 9704) :	53° 50' 16.5"N	097° 59' 42.9"W
Warrens Landing – Bouée espar - Playgreen P36	(LF 9705) :	53° 50' 04.1"N	097° 59' 30.7"W

(A2019-019, 020, 022, 023, 024)

***1108 PLAYGREEN LAKE TO/AU LITTLE PLAYGREEN LAKE – BOUÉE NON LUMINEUSE DÉPLACÉE**

Référence Carte : 6263

La bouée non lumineuse suivante a été déplacée en permanence :

Warrens Landing – Bouée espar - Playgreen P9 (LF 9686) : 53° 53' 32.8"N 097° 58' 42.8"W

(A2019-018)

***1109 FISHER CHANNEL TO/À SEAFORTH CHANNEL AND/ET DEAN CHANNEL – AIDES À LA NAVIGATION FIXES NON LUMINEUSES RECONSTRUITES ET DÉPLACÉES**

Référence Carte : 3939

Les aides à la navigation suivantes ont été reconstruites et déplacées aux coordonnées suivantes :

Gunboat – alignement antérieur	(LF 6062) :	52° 09' 56.0"N	127° 57' 31.0"W
Gunboat – alignement postérieur	(LF 6063) :	116° 53' 586.0 m de l'alignement antérieur	
Manson Point – Balise de jour de tribord	(LF 6064) :	52° 10' 18.0"N	128° 00' 30.5"W

(P2019-122 à 124)

***1115(P) ROBERTS BANK – AVIS DE CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 3492

La Garde côtière canadienne propose de modifier de façon permanente les aides à la navigation suivantes :

N° LF	Nom de l'aide	Position	Changements proposés
307.91	Roberts Bank, entrée de – alignement antérieur	49° 01' 35.6"N 123° 08' 30.0"W	Changer les caractéristiques du feu de lum. 0.3 s obs. 0.7 s jaune à fixe jaune.
307.92	Roberts Bank, entrée de – alignement postérieur	032° 250 m du feu antérieur.	Changer les caractéristiques du feu de lum. 0.3 s obs. 0.7 s jaune à fixe jaune.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations avant le 28 février 2020, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 29 novembre 2019. Suivant cette date, cet avis sera annulé. Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

I/Surintendante, Glenna Evans
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25 rue Huron
Victoria, BC, V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : glenna.evans@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(P2019-134)

***1116(P) LANGLEY PASSAGE, ESTEVAN GROUP – BOUÉES NON LUMINEUSES À ÊTRE ENLEVÉES**

Référence Carte : 3795

La Garde côtière canadienne propose d'enlever en permanence les aides à la navigation suivantes :

Langley Passage #1 – Bouée ET2	(LF 6048.1)	(53° 03' 30.2"N 129° 36' 22.1"W)
Langley Passage #2 – Bouée ET1	(LF 6048.2)	(53° 03' 14.2"N 129° 36' 46.1"W)
Langley Passage #3 – Bouée ET4	(LF 6048.3)	(53° 02' 57.2"N 129° 37' 21.1"W)
Langley Passage #4 – Bouée ET6	(LF 6048.4)	(53° 03' 08.2"N 129° 37' 57.1"W)
Langley Passage #5 – Bouée ET3	(LF 6048.5)	(53° 03' 32.2"N 129° 38' 46.1"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations avant le 28 février 2020, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 29 novembre 2019. Suivant cette date, cet avis sera annulé. Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

I/Surintendante, Glenna Evans
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25 rue Huron
Victoria, BC, V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : glenna.evans@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(P2019-131)

3053 - Chase to/à Anglemont - Sheet/Feuille 1 - Carte nouvelle - 11-AVR-1986 - NAD 1927

29-NOV-2019

LNM/D. 17-NOV-2017

Déplacer la bouée espar de bâbord verte
(Voir la Carte n° 1, Qg)

de 50°49'47.3"N 119°41'42.0"W
à 50°49'42.4"N 119°41'45.7"W
(P2019106) MPO(6204157-01)

Déplacer la bouée espar de bâbord verte
(Voir la Carte n° 1, Qg)

de 50°49'52.2"N 119°41'33.2"W
à 50°49'54.0"N 119°41'26.7"W
MPO(6204157-02)

3311 - Pender Harbour - Sheet/Feuille 4 - Nouvelle édition - 31-DÉC-1993 - NAD 1983

08-NOV-2019

LNM/D. 20-SEPT-2019

Rayer la hauteur libre de 32 mètres
(Voir la Carte n° 1, D22)

49°37'34.6"N 124°00'55.4"W

MPO(6204156-01)

Porter une hauteur libre de 24 mètres
(Voir la Carte n° 1, D22)

49°37'34.6"N 124°00'55.4"W

MPO(6204156-02)

3311 - Pender Harbour to/à Grief Point - Sheet/Feuille 4 - Nouvelle édition - 31-DÉC-1993 - NAD 1983

08-NOV-2019

LNM/D. 20-SEPT-2019

Rayer la hauteur libre de 32 mètres
(Voir la Carte n° 1, D22)

49°37'34.6"N 124°00'55.4"W

MPO(6204156-01)

Porter une hauteur libre de 24 mètres
(Voir la Carte n° 1, D22)

49°37'34.6"N 124°00'55.4"W

MPO(6204156-02)

3479 - Tsehum Harbour - Carte nouvelle - 18-MAI-2007 - NAD 1983

22-NOV-2019

LNM/D. 29-MARS-2019

Porter une bouée charpente de contrôle blanc et orange, marquée Priv
(Voir la Carte n° 1, Qo)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570567

48°40'33.2"N 123°24'46.1"W

MPO(6204187-01)

3671 - Barkley Sound - Nouvelle édition - 04-NOV-2005 - NAD 1983

08-NOV-2019

LNM/D. 04-OCT-2019

Coller l'annexe graphique
Télécharger l'annexe graphique - ftp://ftp.dfo-mpo.gc.ca/patches/3671_Patch_NTM20191108.pdf
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470338

48°48'00.0"N 125°14'00.0"W

(P2019087) LF(172.5) MPO(6204110-01)

Remplacer Henderson Lake avec Hucuktli Lake

49°02'15.0"N 125°02'42.0"W

MPO(6204185-01)

3673 - Clayoquot Sound, Tofino Inlet to/à Millar Channel - Carte nouvelle - 01-DÉC-1995 - NAD 1983

15-NOV-2019

LNM/D. 11-OCT-2019

Porter une profondeur de 0.8 mètre
(Voir la Carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470342

49°15'23.4"N 126°03'34.5"W

MPO(6204154-01)

AVIS AUX NAVIGATEURS
ÉDITION MENSUELLE DE L'OUEST 11/2019
PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES

Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 0.5 mètre (Voir la Carte n° 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470342	49°15'08.3"N 126°03'17.5"W	
			<i>MPO(6204191-01)</i>
Porter	une profondeur de 1.7 mètre (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470342	49°14'45.6"N 126°04'41.7"W	
			<i>MPO(6204191-02)</i>
3674 - Millar Channel to à Estevan Point - Carte nouvelle - 01-DÉC-1995 - NAD 1983			
15-NOV-2019			LNM/D. 11-MAI-2018
Porter	une profondeur de 0.8 mètre (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470342	49°15'23.4"N 126°03'34.5"W	
			<i>MPO(6204154-01)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 0.5 mètre (Voir la Carte n° 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470342	49°15'08.3"N 126°03'17.5"W	
			<i>MPO(6204191-01)</i>
Porter	une profondeur de 1.7 mètre (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470342	49°14'45.6"N 126°04'41.7"W	
			<i>MPO(6204191-02)</i>
3676 - Esperanza Inlet - Carte nouvelle - 20-NOV-1998 - NAD 1983			
08-NOV-2019			LNM/D. 21-JUIN-2019
Rayer	le réflecteur radar (Voir la Carte n° 1, S4) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470355	49°56'46.8"N 126°48'59.8"W	
			<i>(P2019091) LF(96) MPO(6204132-01)</i>
Rayer	le réflecteur radar (Voir la Carte n° 1, S4) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470355	49°54'25.2"N 126°48'03.1"W	
			<i>(P2019090) LF(95) MPO(6204133-01)</i>
Rayer	le réflecteur radar (Voir la Carte n° 1, S4) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470355	49°57'34.0"N 126°50'45.4"W	
			<i>(P2019092) LF(97) MPO(6204134-01)</i>
Rayer	le réflecteur radar (Voir la Carte n° 1, S4) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470355	49°51'33.6"N 126°40'26.2"W	
			<i>(P2019093) LF(99) MPO(6204135-01)</i>
3808 - Juan Perez Sound - Nouvelle édition - 30-DÉC-2005 - NAD 1983			
22-NOV-2019			LNM/D. 19-JUIL-2019
Porter	une profondeur de 4.1 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470330	52°32'42.7"N 131°37'43.1"W	
			<i>MPO(6204192-01)</i>

AVIS AUX NAVIGATEURS
ÉDITION MENSUELLE DE L'OUEST 11/2019
PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES

Porter	une profondeur de 1.7 mètre (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470330	52°32'40.9"N 131°37'56.0"W	MPO(6204192-02)
Porter	une profondeur de 3.4 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470330	52°31'54.7"N 131°37'01.3"W	MPO(6204192-03)
Rayer	la profondeur de 8.5 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470330	52°32'40.9"N 131°37'56.0"W	MPO(6204192-04)
3825 - Cape St. James to/à Houston Stewart Channel - Nouvelle édition - 22-SEPT-2006 - NAD 1983			
	01-NOV-2019		LN/D. 08-MARS-2019
Rayer	la profondeur de 9.8 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470496	52°08'52.5"N 131°12'41.4"W	MPO(6204140-01)
Porter	une roche submergée de profondeur inconnue, dangereuse pour la navigation de surface Rep (2019) (Voir la Carte n° 1, K13) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470496	52°08'53.1"N 131°12'43.5"W	MPO(6204140-02)
Rayer	la profondeur de 14.9 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470496	52°03'05.7"N 131°01'18.4"W	MPO(6204141-01)
Porter	une profondeur de 5.4 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470496	52°03'06.8"N 131°01'21.5"W	MPO(6204141-02)
Porter	une profondeur de 0.9 mètre (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470496	52°00'48.5"N 130°58'02.7"W	MPO(6204152-01)
	29-NOV-2019		LN/D. 01-NOV-2019
Porter	une profondeur de 2.5 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470496, CA570498	52°06'25.1"N 131°10'01.1"W	MPO(6204172-01)
Rayer	la profondeur de 4.6 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470496, CA570498	52°07'14.0"N 131°10'31.0"W	MPO(6204186-01)
Porter	une profondeur de 1.5 mètre (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470496, CA570498	52°07'14.0"N 131°10'29.8"W	MPO(6204186-02)

AVIS AUX NAVIGATEURS
ÉDITION MENSUELLE DE L'OUEST 11/2019
PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES

Porter	une profondeur de 1.0 mètre (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470496, CA570498	52°07'23.3"N 131°09'53.3"W <i>MPO(6204186-03)</i>
Rayer	la profondeur de 17.7 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470496	52°07'03.5"N 130°59'56.0"W <i>MPO(6204186-04)</i>
Porter	une profondeur de 7.3 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470496, CA570498	52°07'01.4"N 130°59'57.9"W <i>MPO(6204186-05)</i>
3855 - Houston Stewart Channel - Nouvelle édition - 30-DÉC-2005 - NAD 1983 29-NOV-2019		LNМ/D. 08-MARS-2019
Porter	une profondeur de 2.5 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470496, CA570498	52°06'25.1"N 131°10'01.1"W <i>MPO(6204172-01)</i>
Rayer	la profondeur de 16.5 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570498	52°06'25.0"N 131°09'59.5"W <i>MPO(6204172-02)</i>
Rayer	la profondeur de 4.6 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470496, CA570498	52°07'14.0"N 131°10'31.0"W <i>MPO(6204186-01)</i>
Porter	une profondeur de 1.5 mètre (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470496, CA570498	52°07'14.0"N 131°10'29.8"W <i>MPO(6204186-02)</i>
Porter	une profondeur de 1.0 mètre (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470496, CA570498	52°07'23.3"N 131°09'53.3"W <i>MPO(6204186-03)</i>
Porter	une profondeur de 7.3 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470496, CA570498	52°07'01.4"N 130°59'57.9"W <i>MPO(6204186-05)</i>
Porter	une profondeur de 0.3 mètre (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570498	52°07'27.5"N 131°07'40.1"W <i>MPO(6204186-07)</i>
Porter	une profondeur de 1.9 mètre (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570498	52°07'27.9"N 131°09'23.4"W <i>MPO(6204186-08)</i>

AVIS AUX NAVIGATEURS
ÉDITION MENSUELLE DE L'OUEST 11/2019
PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES

Porter	une profondeur de 1.9 mètre (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570498	52°07'19.6"N 131°07'37.4"W	MPO(6204186-09)
Porter	une profondeur de 4.9 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570498	52°07'59.2"N 131°07'29.3"W	MPO(6204186-10)
Rayer	la profondeur de 7.8 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570498	52°07'27.3"N 131°09'23.0"W	MPO(6204186-12)
3857 - Louscoone Inlet - Nouvelle édition - 15-JUIL-2005 - NAD 1983			
01-NOV-2019			
Rayer	la profondeur de 9.8 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470496	52°08'52.5"N 131°12'41.4"W	MPO(6204140-01)
Porter	une roche submergée de profondeur inconnue, dangereuse pour la navigation de surface Rep (2019) (Voir la Carte n° 1, K13) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470496	52°08'53.1"N 131°12'43.5"W	MPO(6204140-02)
29-NOV-2019			
Porter	une profondeur de 2.5 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470496, CA570498	52°06'25.1"N 131°10'01.1"W	MPO(6204172-01)
Rayer	la profondeur de 16.5 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570498	52°06'24.0"N 131°10'00.0"W	MPO(6204172-02)
3935 - Hakai Passage and Vicinity/et Environs - Carte nouvelle - 28-JANV-2000 - NAD 1983			
01-NOV-2019			
Porter	une profondeur de 1.2 mètre (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470357	51°39'05.7"N 128°08'47.0"W	MPO(6204182-03)
Rayer	la profondeur de 1.1 mètre (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470357	51°39'56.5"N 128°08'39.5"W	MPO(6204182-04)
Porter	une profondeur de 0.7 mètre (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470357	51°39'56.8"N 128°08'39.8"W	MPO(6204182-05)

AVIS AUX NAVIGATEURS
ÉDITION MENSUELLE DE L'OUEST 11/2019
PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES

Porter	une profondeur de 2 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470357	51°40'00.3"N 128°08'21.7"W	MPO(6204182-06)
Rayer	la profondeur de 5.5 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470357	51°40'14.0"N 128°07'20.0"W	MPO(6204182-07)
Porter	une profondeur de 2.2 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470357	51°40'12.8"N 128°07'21.7"W	MPO(6204182-08)
3936 - Burke Channel (Continuation A) - Nouvelle édition - 21-MARS-2014 - WGS84			
	15-NOV-2019		LNMD. 17-AOÛT-2018
Rayer	le feu Q (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370454, CA470318	51°57'56.1"N 127°42'39.1"W	(P2019115) LF(603) MPO(6204167-01)
Porter	un feu FI G 6s (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370454, CA470318	51°57'52.7"N 127°42'49.0"W	(P2019115) LF(603) MPO(6204167-02)
3936 - Fitz Hugh Sound to/à Lama Passage - Nouvelle édition - 21-MARS-2014 - WGS84			
	15-NOV-2019		LNMD. 17-AOÛT-2018
Modifier	FI 6s4m5M pour lire FI 6s8m5M vis-à-vis le feu (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470318	52°07'33.8"N 127°53'26.2"W	(P2019100) LF(594) MPO(6204146-01)
Rayer	le feu Q (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370454, CA470318	51°57'56.1"N 127°42'39.1"W	(P2019115) LF(603) MPO(6204167-01)
Porter	un feu FI G 6s (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370454, CA470318	51°57'52.7"N 127°42'49.0"W	(P2019115) LF(603) MPO(6204167-02)
Rayer	la profondeur de 5.5 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470318	51°57'36.5"N 127°53'41.6"W	MPO(6204176-01)
Porter	une profondeur de 1.5 mètre (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470318	51°58'05.6"N 127°53'04.0"W	MPO(6204176-02)

AVIS AUX NAVIGATEURS
ÉDITION MENSUELLE DE L'OUEST 11/2019
PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES

Porter	une profondeur de 2.1 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470318	51°57'57.4"N 127°53'08.1"W	
			<i>MPO(6204176-03)</i>
Porter	une profondeur de 3.1 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470318	51°57'27.9"N 127°53'17.0"W	
			<i>MPO(6204176-04)</i>
Rayer	la profondeur de 11 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470318	51°58'06.5"N 127°53'04.0"W	
			<i>MPO(6204176-05)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.6 mètre (Voir la Carte n° 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470318	51°57'36.7"N 127°53'43.6"W	
			<i>MPO(6204176-06)</i>
3937 - Queens Sound - Carte nouvelle - 07-JUIL-2000 - NAD 1983			
01-NOV-2019			LNM/D. 04-OCT-2019
Rayer	la profondeur de 3.4 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470385	51°55'53.0"N 128°25'51.0"W	
			<i>MPO(6204182-01)</i>
Porter	une profondeur de 2.8 mètres (Voir la Carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470385	51°55'53.0"N 128°25'51.6"W	
			<i>MPO(6204182-02)</i>
3939 - Fisher Channel to/à Seaforth Channel and/et Dean Channel - Nouvelle édition - 01-AOÛT-2014 - WGS84			
15-NOV-2019			LNM/D. 23-NOV-2018
Porter	un feu FI R 6s6m3M (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470324	52°14'53.5"N 127°54'04.9"W	
			<i>(P2019094) LF(594.8) MPO(6204137-01)</i>
Porter	un feu FI(3)12s7m3M (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470087	52°18'31.6"N 127°56'37.2"W	
			<i>(P2019095) LF(604.2) MPO(6204142-01)</i>
Modifier	FI 6s4m5M pour FI 6s8m5M vis-à-vis le feu (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470318	52°07'33.8"N 127°53'26.2"W	
			<i>(P2019100) LF(594) MPO(6204146-01)</i>
Rayer	la balise de jour de bâbord (Voir la Carte n° 1, Qt) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470324	52°11'11.7"N 127°53'03.8"W	
			<i>(P2019101) MPO(6204147-01)</i>

AVIS AUX NAVIGATEURS
ÉDITION MENSUELLE DE L'OUEST 11/2019
PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES

Porter	un feu FI G 6s (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470324	52°11'11.7"N 127°53'03.8"W (P2019101) LF(594.5) MPO(6204147-02)
Modifier	FI pour lire FI 6s vis-à-vis le feu (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470087	52°17'42.1"N 127°56'41.9"W (P2019116) LF(604) MPO(6204168-01)
3939 - Ocean Falls - Nouvelle édition - 01-AOÛT-2014 - WGS84 15-NOV-2019		
Modifier	FI(3) pour lire FI R 6s vis-à-vis le feu (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470324, CA570326	LNMD. 23-NOV-2018 52°21'00.4"N 127°43'00.6"W (P2019111) LF(600) MPO(6204162-01)
3939 - Continuation A (Cousins Inlet) - Nouvelle édition - 01-AOÛT-2014 - WGS84 15-NOV-2019		
Modifier	FI(3) pour lire FI R 6s vis-à-vis le feu (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470324, CA570326	LNMD. 23-NOV-2018 52°21'00.4"N 127°43'00.6"W (P2019111) LF(600) MPO(6204162-01)
3940 - Spiller Channel and/et Roscoe Inlet - Carte nouvelle - 01-MARS-1996 - NAD 1983 15-NOV-2019		
Porter	un feu FI(3)12s7m3M (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470087	LNMD. 04-MAI-2018 52°18'31.6"N 127°56'37.2"W (P2019095) LF(604.2) MPO(6204142-01)
Porter	FI 6s7m3M (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470087	52°19'09.1"N 128°01'31.3"W (P2019096) LF(604.5) MPO(6204143-01)
Modifier	FI pour lire FI 6s vis-à-vis le feu (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470087	52°17'42.1"N 127°56'41.9"W (P2019116) LF(604) MPO(6204168-01)
3943 - Finlayson Channel and/et Tolmie Channel - Carte nouvelle - 25-AVR-2008 - NAD 1983 22-NOV-2019		
Porter	une ferme marine (Voir la Carte n° 1, K48.2) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470584	LNMD. 02-AOÛT-2019 52°40'33.3"N 128°34'36.5"W MPO(6204166-02)
3974 - Dean Channel, Burke Channel and/et Bentinck Arms - Carte nouvelle - 06-MAI-2011 - NAD 1983 15-NOV-2019		
Modifier	FI(3) pour lire FI R 6s vis-à-vis le feu (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370454	52°20'56.8"N 126°55'42.6"W (P2019108) LF(597) MPO(6204159-01)

AVIS AUX NAVIGATEURS
ÉDITION MENSUELLE DE L'OUEST 11/2019
PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES

Rayer	la balise de jour Bâbord (Voir la Carte n° 1, Qt) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370454	52°20'59.7"N 127°28'43.7"W (P2019112) MPO(6204163-01)
Porter	un feu FI G 6s (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370454	52°20'59.7"N 127°28'43.7"W (P2019112) LF(600.6) MPO(6204163-02)
Rayer	la balise de jour Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370454	52°24'19.7"N 127°22'46.4"W (P2019113) MPO(6204164-01)
Porter	un feu FI R (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370454	52°24'19.7"N 127°22'46.4"W (P2019113) LF(600.8) MPO(6204164-02)
Modifier	FI pour lire FI R 6s vis-à-vis le feu (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370454	52°07'17.1"N 127°36'26.3"W (P2019114) LF(602) MPO(6204165-01)
Rayer	le feu Q (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370454, CA470318	51°57'56.1"N 127°42'39.1"W (P2019115) LF(603) MPO(6204167-01)
Porter	un feu FI G 6s (Voir la Carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370454, CA470318	51°57'52.7"N 127°42'49.0"W (P2019115) LF(603) MPO(6204167-02)
 6259 - Kettle Island to/à Martin Point - Sheet/Feuille 1 - Carte nouvelle - 23-FÉVR-1990 - NAD 1983		
01-NOV-2019		LNM/D. 10-MARS-2017
Déplacer	la bouée espar de bâbord verte, marquée P31 (Voir la Carte n° 1, Qg)	de 53°50'51.8"N 097°59'45.6"W à 53°50'51.8"N 097°59'46.0"W (A2019021) MPO(6604581-01)

*1119 AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME 2019 (ATLANTIQUE, SAINT-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG, ARCTIQUE ET PACIFIQUE)

PARTIE 1 – Page 3

INSÉRER COMME SUIT :

1.1.4 Établissement de zones de service NAVTEX

La diffusion d'avertissements de navigation par NAVTEX est une composante essentielle du Système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM) mis au point par l'Organisation maritime internationale (OMI). Pour aligner le Canada sur les normes énoncées dans le Manuel NAVTEX de l'OMI, la Garde côtière canadienne établira les zones de Service à l'intérieur de la zone de couverture de chaque émetteur NAVTEX.

À partir du 7 janvier 2020, les nouvelles zones de service permettront d'éviter le chevauchement de diffusion ou le dédoublement de l'information transmise. En raison du changement de zone de responsabilité pour chaque émetteur NAVTEX, les navigateurs pourraient devoir mettre à jour les codes « B1 » de leur récepteur NAVTEX afin de continuer à recevoir de l'information sur la sécurité maritime tout au long de leur voyage à l'approche ou à l'intérieur des eaux canadiennes.

Des renseignements supplémentaires seront envoyés dans un avis mensuel aux navigateurs à paraître le 27 décembre 2019.

PARTIE 3 – En débutant à la page 12

INSÉRER COMME SUIT :

3.8 EXIGENCES DU RAPPORT D'INFORMATION PRÉALABLE À L'ARRIVÉE

3.8.1 Rapport STMC – Zone de trafic hauturier

- p) toute marchandise dangereuse par classe ou tout polluant, selon le cas, transporté à bord du navire ou à bord de tout navire remorqué ou poussé par le navire :
 - i) le type et la quantité de tout hydrocarbure qu'il transporte en vrac dans sa cale;
 - ii) le type et la quantité de tout hydrocarbure qui sera déchargé de sa cale ou qui sera chargé dans celle-ci au port ou à l'installation maritime;
- q) toute défectuosité de la coque du navire, des machines de propulsion principales, des appareils à gouverner, des radars, des compas, de l'équipement de radiocommunications, des ancres ou des câbles;
- r) tout déversement ou menace de déversement d'un polluant par le navire, dans l'eau, et tout dommage subi par le navire qui pourrait provoquer le déversement d'un polluant par le navire, dans l'eau;

- s) nom de l'agent canadien ou américain, selon le cas; et
- t) la date d'expiration des certificats suivant :
 - i) le certificat visé à l'article VII de la *Convention internationale de 1969/1992 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures*;
 - ii) le certificat international de prévention de la pollution par les hydrocarbures;
 - iii) le certificat international de prévention de la pollution liée au transport des substances liquides nocives en vrac;
 - iv) le certificat d'aptitude au transport de produits chimiques dangereux en vrac ou du certificat de conformité délivré, le cas échéant, à l'égard du navire.

Ce qui suit est également demandé :

- i) la date d'expiration du Certificat de gestion de la sécurité ISM;
- ii) l'Attestation de conformité ISM;
- iii) le certificat de la Convention internationale de 2001 sur la responsabilité civil pour les dommages dû à la pollution par les hydrocarbures de soute (connu comme un certificat sous le régime de la Convention sur les hydrocarbures de soute s'il y en a un démis à l'égard du navire).
- iv) Certificat d'assurance ou autre garantie financière relative à la responsabilité en cas d'enlèvement d'épaves

PARTIE 3 – Page 14

INSÉRER COMME SUIT :

3.8.2 ECAREG – Renseignements requis

Ce qui suit est également demandé :

- i) la date d'expiration du Certificat de gestion de la sécurité ISM;
- ii) l'Attestation de conformité ISM;
- iii) le certificat de la Convention internationale de 2001 sur la responsabilité civil pour les dommages dû à la pollution par les hydrocarbures de soute (connu comme un certificat sous le régime de la Convention sur les hydrocarbures de soute s'il y en a un démis à l'égard du navire);
- iv) Certificat d'assurance ou autre garantie financière relative à la responsabilité en cas d'enlèvement d'épaves.

PARTIE 3 – Page 19

INSÉRER COMME SUIT :

Tableau 3-1 - Rapport sur la zone NORDREG : Indicateurs et renseignements requis

Indicateur	Sujet	Renseignements
...
X	<p>Renseignements additionnels pour le rapport sur le plan de navigation</p> <p>Renseignements devant être fournis dans un rapport de position dans certaines situations</p>	<p>a) Dans le cas d'un compte rendu du plan de route, les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) la quantité totale d'hydrocarbures, utilisée comme carburant ou cargaison, exprimée en mètres cubes; ii) si le propriétaire du bâtiment ou son capitaine est titulaire d'un certificat de prévention de la pollution dans l'Arctique à l'égard de ce bâtiment, la date d'expiration de ce certificat et le nom de l'autorité qui a délivré le certificat; iii) la cote de glace de ce bâtiment, le cas échéant, et le nom de la société de classification qui a attribué la cote de glace; iv) si le bâtiment fait route après s'être échoué, s'être arrêté en raison d'une panne des systèmes principaux de propulsion ou d'un appareil à gouverner ou a été impliqué dans un abordage; une brève description de l'incident visé. <p>v) La date d'expiration du certificat d'assurance ou autre garantie financière relative à la responsabilité en cas d'enlèvement d'épaves.</p> <p>b) Dans le cas d'un compte rendu de position requis une fois que le capitaine a été mis au courant du fait qu'un autre bâtiment est en difficulté, qu'il y avait un obstacle à la navigation; qu'une aide à la navigation ne fonctionnait pas de manière appropriée ou était endommagée, n'était plus à sa position ou était manquante; que les conditions de glace ou les conditions climatiques compromettaient la sécurité de la navigation ou qu'un polluant était présent dans l'eau – une brève description de la matière visée.</p>

AUCUNE CORRECTION POUR CETTE PARTIE.

PARTIE 5 – CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

Les modifications sont **surlignées** et les suppressions sont **rayées**. Pour des renseignements généraux sur les Livres des feux et spécifiques aux régions, cliquez sur les liens suivants : [côte de Terre-Neuve-et-Labrador](#), [côte de l'Atlantique](#), [Eaux intérieures](#) et [côte du Pacifique](#).

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau		Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	----------------------------	---	--	-------------------------	---	--

CÔTE DU PACIFIQUE

CÔTE OUEST, ÎLE DE VANCOUVER (LF 66 – 179.1)

95 G5207.6	Zeballos Inlet, Sud	Sur une pointe, Rive W. 49 54 25.2 126 48 03.1	FI G 4s	8.7	5	Tour carrée blanche, bande verte à la partie supérieure.	Réfecteur radar. À longueur d'année. Carte:3676 Éd. 11/19 (P19-090)	
96 G5208	Zeballos Inlet	Sur une petite île, côté W. du bras de mer. 49 56 46.8 126 48 59.8	Q G 1s	13.0	6	Tour carrée blanche, bande verte à la partie supérieure.	Réfecteur radar. À longueur d'année. Carte:3676 Éd. 11/19 (P19-091)	
97 G5209	Zeballos Inlet, Nord	Sur la rive E. 49 57 34.0 126 50 45.4	Q R 1s	7.4	4	Tour carrée blanche, bande rouge à la partie supérieure.	Réfecteur radar. À longueur d'année. Carte:3676 Éd. 11/19 (P19-092)	
99 G5211	Tahsis Narrows	Entrée E. du passage, sur Mozino Point. 49 51 33.6 126 40 26.2	FI W 4s	7.4	5	Tour carrée blanche.	Réfecteur radar. À longueur d'année. Carte:3676 Éd. 11/19 (P19-093)	
172.5 G5256.4	Trevor Channel, entrée de – Feu à secteurs	NE. de Whittlestone Point. 48 48 43.5 125 10 54.3	F R W G	10.9	8	Tour à claire-voie carrée blanche avec bandes rouges à la partie supérieure et inférieure. 6.6	Rouge de 064°30' à 068°30'; blanc de 068°30' à 072°30'; vert de 072°30' à 074°30'. Le secteur blanc indique la route à suivre. À longueur d'année.
			FI R 4s	18.5	5		Feu additionnel visible 360°. Carte:3671 Éd. 11/19 (P19-087)	

CHENAUx INTÉRIEURS NORD (LF 587 – 718.5)

594 G5681	Farewell Point	Côté E. de la pointe. 52 07 33.8 127 53 26.2	FI W 6s	8.0	5	Tour à claire-voie carrée blanche. 6.3	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. À longueur d'année. Carte:3936 Éd. 11/19 (P19-100)
594.5	Teal Island	Au N. de Georgie Point. 52 11 11.7 127 53 03.9	FI G 6s	7.5	3	Tour à claire-voie carrée blanche avec bande verte à la partie supérieure. 6.1	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. À longueur d'année. Carte:3939 Éd. 11/19 (P19-101)
594.8	Johnson Channel (Wallace)	Rive E. 52 14 53.5 127 54 04.9	FI R 6s	6.1	3	Tour à claire-voie carrée blanche avec bande rouge à la partie supérieure. 7.4	Lum. 0.3 s; obs. 5.7 s. À longueur d'année. Carte:3939 Éd. 11/19 (P19-094)

AVIS AUX NAVIGATEURS
ÉDITION MENSUELLE DE L'OUEST 11/2019

PARTIE 5 – CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
597 G5688.5	Flagpole Point	North Bentinck Arm. 52 20 57.2 126 55 41.3	FI R 6s	6.7	5	Tour à claire-voie carrée blanche avec bande rouge à la partie supérieure. 6.2	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s; lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 6.5 s. À longueur d'année.
							Carte:3974 Éd. 11/19 (P19-108)
600 G5686	Coolidge Point	Sur la pointe, inlet Cousins Inlet. 52 21 00.4 127 43 00.6	FI R 6s	6.5	5	Tour à claire-voie carrée blanche avec bande rouge à la partie supérieure. 7.6	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s; lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 6.5 s. À longueur d'année.
							Carte:3939 Éd. 11/19 (P19-111)
600.6	Hokanson Point	Dean Channel, entrée S. de Elcho Harbour. 52 20 59.7 127 28 43.8	FI G 6s	4.7	3	Tour à claire-voie carrée, marque de jour carrée vert, blanc et noir. 6.1	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. À longueur d'année.
							Carte:3974 Éd. 11/19 (P19-112)
600.8	Fougner Point	Dean Channel. 52 24 19.7 127 22 46.4	FI R 4s	10.5	3	Tour à claire-voie carrée blanche avec bande rouge à la partie supérieure. 6.5	À longueur d'année.
							Carte:3974 Éd. 11/19 (P19-113)
602 G5677.4	Kelkpa Point	Burke Channel. 52 07 17.1 127 36 26.3	FI R 6s	8.2	5	Tour à claire-voie carrée blanche avec bande rouge à la partie supérieure. 6.1	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. À longueur d'année.
							Carte:3974 Éd. 11/19 (P19-114)
603 G5677	Haaksvold Point	Burke Channel. 51 57 52.7 127 42 49.0	FI G 6s	7.4	5	Tour à claire-voie carrée blanche avec bande verte à la partie supérieure. 7.7	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. À longueur d'année.
							Carte:3936 Éd. 11/19 (P19-115)
604 G5690	Beaumont Island	Johnson Channel, Extrémité N. de l'île. 52 17 42.1 127 56 41.9	FI W 6s	7.6	5	Tour à claire-voie carrée blanché. 6.7	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. À longueur d'année.
							Carte:3940 Éd. 11/19 (P19-116)
604.2	Nicholson (Hoonees) Island	Côté S. de l'île. 52 18 31.6 127 56 37.2	FI(3) W 12s	6.7	3	Tour à claire-voie carrée blanche. 8.1	Lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 6.5 s. À longueur d'année.
							Carte:3940 Éd. 11/19 (P19-095, 097)
604.5	Sisters Point	Sur Coldwell Point. 52 19 09.1 128 01 31.3	FI W 6s	7.0	3	Tour à claire-voie carrée blanche. 7.0	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. En opération 24 h. À longueur d'année.
							Carte:3940 Éd. 11/19 (P19-096)
607 G5698	Napier Point	Lama Passage. 52 07 54.5 128 08 02.3	Q W 1s	6.2	4	Tour à claire-voie carrée blanche. 7.4	À longueur d'année.
							Carte:3938 Éd. 11/19 (P19-118)

PARTIE 5 – CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
608 G5698.4	Story Point	Lama Passage, au N. de McLoughlin Bay, sur la pointe. 52 08 54.0 128 08 07.1	Fl W 4s	6.0	5	Tour à claire-voie carrée blanche. 7.8	À longueur d'année. Carte:3938 Éd. 11/19 (P19-119)
615.2 G5704	Law Islands	Extrémité N. de l'île. 52 16 04.9 128 10 23.0	Fl W 4s	6.9	5	Tour à claire-voie carrée blanche. 7.4	À longueur d'année. Carte:3938 Éd. 11/19 (P19-105)
617.5 G5713.4	Perrin Anchorage	À l'E. de l'île Ivory Island. 52 16 28.5 128 23 29.0	Fl W 4s	5.1	5	Tour à claire-voie carrée blanche. 6.0	À longueur d'année. Carte:3910 Éd. 11/19 (P19-120)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION

Nom du navire ou de l'expéditeur : Date :

Adresse de l'expéditeur :
Numéro Rue

Ville : Prov. / Pays : Code Postal/ Zip Code :

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur :

Date de l'observation : Heure (UTC) :

Position géographique :

Coordonnées de la position: Lat : Long :

Méthode de positionnement : DGPS GPS avec WAAS GPS Radar Autre

Système de référence géodésique utilisé : WGS 84 NAD 27 Autre

Exactitude estimée de la position :

N° de la carte : Informations : NAD 27 NAD 83

Édition de la carte : Dernière correction appliquée :

Publications en cause (mentionner l'édition et la page) :

*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*) :

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Chef, Avis aux navigateurs
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Montréal QC H2Y 2E7
Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

OU

Directeur général, Service hydrographique du Canada
& services océanographiques.
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa ON K1A 0E6
CHSINFO@dfo-mpo.gc.ca

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions Nautiques" semblent être nécessaires.

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante: info@dfo-mpo.gc.ca